



www.bry94.fr

PRESIDENTS (TES) D'ASSOCIATIONS SPORTIVES

Service Animation Vie Locale

Affaire suivie par le pôle secrétariat

Réf. : JPA/PM/FD/201101669

Bry-sur-Marne, le 29 mars 2011

Objet : "Foulées Bryardes" du dimanche 2 octobre 2011

P.J. : 1

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre d'une démarche de pratique sportive ouverte à tous, deux manifestations bryardes d'importance étaient proposées sur la ville, la « Fête du Sport » et les « Foulées Bryardes ».

La « Fête du Sport » a été intégrée à « Bry en Fête » en vue de mutualiser les moyens techniques et humains.

Les « Foulées Bryardes » étaient organisées par le club d'athlétisme le S.C.A.B., avec le soutien de la ville.

Depuis plusieurs éditions, nous avons constaté un essoufflement de cette course, due à un parcours difficile et à une distance trop commune au niveau des courses hors stade. La motivation du club d'athlétisme s'en est ressentie et les « Foulées Bryardes » risquaient de disparaître.

À ma demande, et en accord avec Monsieur le Maire, il a été décidé que cette manifestation soit organisée directement par la ville avec pour nouveautés :

- La création d'un nouveau parcours, avec un parcours plat (2 boucles) dans le centre ville et le bas de la ville (Pépinière et Bords de Marne) avec départ et arrivée devant la Mairie ;
- La centralisation de la logistique dans un lieu couvert et chauffé (au gymnase Félix Faure) ;
- La création d'une distance innovante peu proposée dans les courses hors stade du Val-de-Marne, soit un 15 kms et un prologue de 7 kms 250 ;
- Le vœu que cette course contribue à une préparation physique pour le tout nouveau Marathon du Val-de-Marne organisé fin octobre.

Etant créateur des « Foulées Bryardes », l'objectif de cette course pédestre reste le même, être une manifestation sportive ouverte à tous.

Cette manifestation désormais municipale a besoin de vous pour contribuer à sa réussite. Elle est programmée le **dimanche 2 octobre 2011**, de 9 heures à 12 heures environ.

C'est un partenariat avec votre association que nous vous proposons dans le cadre de la politique « gagnant/gagnant ». Nous vous demandons de nous fournir au minimum 1 ou 2 bénévoles titulaires d'un permis de conduire en cours de validité pour effectuer la sécurité sur le parcours en tant que signaleurs, ou pour une autre fonction de contrôle. En contrepartie, la ville vous délivrera gratuitement 3 inscriptions/dossards pour votre club. Un challenge du nombre des associations sportives sera mis en jeu.

Vous trouverez ci-joint un coupon de participation à nous retourner dûment rempli avant fin mai.

Une réunion d'information des bénévoles aura lieu en juin suivi d'un rappel courant septembre.

Nous vous remercions par avance pour votre participation qui fera de notre slogan **«A chacun son Sport, Ensemble soyons Sport »** une réalité.

Sportivement.



L'Adjoint au Maire
délégué au sport

Jean-Pierre ANTONIO